

Le droit des peuples colonisés à la résistance

Monsieur le président de la commission des Affaires étrangères,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'Algérie pour son invitation et pour l'organisation de cette sixième conférence internationale pour le Sahara Occidental. L'Algérie est un État qui donne une énergie formidable depuis toujours pour favoriser le droit du peuple Sahara Occidental à l'autodétermination.

Cette solidarité sans faille d'un ancien peuple colonisé envers un autre peuple colonisé est tout à son honneur. Et je tiens à saluer cette aide précieuse.

Le droit des peuples colonisés à la résistance est un sujet magnifique. Il nous permet d'aborder le cœur d'un sujet fondamental en philosophie politique : celui du rapport parfois conflictuel entre gouvernants et gouvernés.

Le cas du Sahara Occidental est malheureusement exemplaire car il explique parfaitement ce problème philosophique : de quelle manière les Sahraouis peuvent-ils exprimer leur désaccord alors que le roi du Maroc qui prétend les gouverner n'est pas légitime ?

Pour qu'il y ait résistance, il faut une dissonance entre deux droits : celui du peuple Sahraoui de se gouverner lui-même, et le droit du roi du Maroc qui veut diriger ce peuple contre son gré.

Le problème vient donc du fait que les Sahraouis demandent l'application d'un droit légitime, mais pas encore suffisamment fort pour s'imposer face au droit du Maroc qui est illégitime au regard du droit international, mais qui, avec la force s'est imposé.

Et quand on pense à un pouvoir violent, aveugle, illégitime et qui oppresse un peuple, on pense à l'article 35 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamé le 24 juin 1793 en pleine Révolution française qui rappelle, je cite, « quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Les peuples colonisés comme c'est le cas du Sahara Occidental disposent d'un droit de résistance contre le pouvoir colonisateur, pour obtenir le droit d'être souverain.

Hannah Arendt disait d'ailleurs que « le premier droit est d'avoir des droits ». Le peuple sahraoui a donc le droit résister.

Le droit à résister du Sahara Occidental est d'autant plus indispensable aujourd'hui qu'il est symbolique : les Nations-Unies le considère comme le dernier territoire colonisé d'Afrique. En cela, il est le dernier symbole de l'ancien monde, de celui où les puissances européennes ont jugé bon d'oppresser la moitié de la planète pour ses seuls besoins économiques.

J'en profite également pour indiquer que le Sahara Occidental n'est pas tout à fait le dernier territoire à décoloniser d'Afrique. Il reste également, et ce combat n'est pas assez connu, le cas de Mayotte, cette île comorienne qui est illégalement occupée par la France depuis les années 1970.

Là encore, il y aurait beaucoup à dire sur le droit à la résistance des mahorais et des comoriens !

Et ce que la France refuse de faire, tout comme le Maroc, c'est un référendum d'autodétermination. La France, dans le cas des Comores a fait plusieurs référendums à Mayotte mais en découpant le territoire comorien à son profit. C'est illégal du point de vue du droit international et surtout immoral.

La France État colonisateur de Mayotte et soutien inconditionnel du Maroc, colonisateur du Sahara Occidental... On s'entend généralement plutôt bien entre colons !

Le Sahara Occidental attend aussi son tour : un référendum est attendu depuis les années 1990. Chaque initiative le redemande, et chaque jour est un combat pour se rapprocher de ce vote qui changerait radicalement la donne.

L'autodétermination du peuple sahraoui serait en quelque sorte la conclusion du droit à la résistance contre l'oppression marocaine. C'est cela qui permettrait d'en finir avec cette situation temporaire !

Cette résistance pour obtenir le droit à l'autodétermination a plus de 40 ans. Elle a fait sienne l'idée de Gandhi qui disait que l'on ne résout pas la violence avec la violence tout comme l'on n'éteint pas le feu avec du feu a fait son chemin.

En soutien à cette longue lutte, le peuple sahraoui a élargi son champ d'intervention. Ils exercent aujourd'hui leurs droits à la résistance partout où ils le peuvent : dans les instances internationales et régionales, en menant un travail de lobbying auprès de parlements nationaux, ou de représentations diplomatiques. Ce travail est long, certes, mais il permet d'obtenir des avancées concrètes, solides.

► Il faut insister sur le rôle des puissances extérieures comme l'Union africaine qui semble jouer un rôle de plus en plus important, porté par le président Paul Kagamé qui travaille à la résolution au niveau africain de ce conflit.

Sur le plan diplomatique les choses ont bougé d'un coup à l'UA lorsque le président de la République Arabe Sahraouie Démocratique, Brahim Ghali, a siégé aux côtés du Maroc lors du sommet UA/UE, obligeant ce dernier à accepter de fait le statut d'État souverain de la RASD.

► L'autre partenaire qui ne doit pas détourner le regard de cette injustice, c'est l'Union européenne.

- D'abord parlons des avancées sur le plan du droit. On l'a encore vu il y a quelques semaines avec l'arrêt de la cour de Justice de l'Union européenne à propos des accords de pêche entre l'Union européenne et

le Maroc. Le droit européen prouve de plus en plus clairement la légitimité du peuple sahraoui à être souverain sur son territoire.

- Du point de vue politique, l'UE n'est toutefois pas encore au rendez-vous. La France freine des quatre fers chaque fois qu'il est question de résolution politique du conflit. L'obsession française pour la solution de l'autonomie est ridicule et fait prendre à l'UE un chemin qui favorise l'opresseur plutôt que l'opprimé. Je ne peux m'y résoudre. Et je ne suis pas le seul ici !

► L'Organisation des Nations-Unies joue aussi un rôle fondamental dans la résolution de ce conflit malgré la France et son droit de veto.

- Déjà, le comité de l'ONU contre la torture a reconnu les sévices portés à l'encontre de Naama Asfari grâce à une bataille juridique parfaitement menée.
- Ensuite, multipliant les résolutions à l'encontre du Maroc certaines choses commencent à évoluer politiquement. L'arrivée de Horst Köhler en tant qu'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara Occidental est une nouvelle positive qui semble faire avancer la lutte pour l'autodétermination du Sahara Occidental.

Je dirais que Horst Köhler est sensible à la résistance du peuple sahraoui et à la nécessité de la décolonisation du continent africain.

Même si ces combats pacifiques sont longs, ils sont plus solides que les armes, car ils reposent sur la compréhension et la conviction plutôt que sur la menace.

Ces méthodes non-violentes ont été plusieurs fois victorieuses au cours du 20^e siècle.

- En Inde, j'ai déjà cité Gandhi, ce combat s'est soldé par une grande victoire.
- En Afrique du Sud, la lutte a fini par briser l'oppression à force de résistance et de conviction du peuple sud-africain, et de l'opinion public mondial.

- La résistance a été aussi très forte côté américain. La lutte contre l'oppression raciste et la ségrégation aux États-Unis a été extraordinairement menée, notamment par Martin Luther King, assassiné il y a 50 ans presque jours pour jours : le 4 avril 1968.
- Sur un registre un peu différent, on peut aussi se souvenir de la résistance du peuple islandais qui s'est soulevé contre ses banquiers à la suite de la crise économique de 2008. Ils ont pacifiquement décidé de mettre en prison ceux qui étaient au cœur de ce scandale et ont créé dans la foulée une constitution encore plus démocratique et participative que la précédente.

Longues et douloureuses, les luttes, indiennes, sud-africaine ou nord-américaines ont été victorieuses. Elles ont permis d'ancrer solidement les droits de ceux qui se sont soulevés.

Outre l'idée de résistance en tant que telle, c'est aussi la question de la méthode qui se pose.

Le boycott est une forme de résistance qui fonctionne et qui dérange. On le voit bien au niveau de la lutte pour la Palestine avec la campagne « Boycott Désinvestissement Sanction ». De ce côté, la résistance avance aussi pour les Sahraouis où plusieurs associations n'hésitent plus à appeler au boycott, par exemple, de fruits et légumes provenant des zones occupées du Sahara Occidental.

Le boycott sportif et plus largement culturel, lui aussi, peut être valorisé pour faire connaître une situation injuste. Le cas des boycotts en Afrique du Sud se sont révélés fondamentaux pour montrer au monde l'horreur de l'apartheid.

Les soutiens régionaux comme l'Algérie, mais aussi les mouvements militants sahraouis et de tous les pays mènent également un travail considérable au quotidien qui est fondamental pour faire avancer l'autodétermination du peuple sahraoui : information, sensibilisation, diffusion de tracts, rassemblements, publications, etc.

La désobéissance civile constitue aussi l'une des formes de résistance pacifique les plus puissantes. Comme en Inde ou au sein du mouvement Noir Américain, la manifestation de Gdeim Izika marqué un tournant majeur dans l'histoire du Sahara Occidental et de sa résistance à l'opresseur. Malheureusement, face à ce succès, le pouvoir marocain n'a pu s'empêcher de trouver des responsables et de les enfermer.

J'ai évidemment ici une pensée émue et je tenais aussi à exprimer mon entière solidarité à Naama Asfari et ses camarades prisonniers de Gdeim Izik, en grève de la faim pour réclamer des droits au sein de leur prison. Privé de visite de son épouse Claude Mangin, Naama n'a même pas le droit minimal de voir sa famille, ce qui va totalement à l'encontre des droits de l'homme. Je mets beaucoup d'énergie à régler ce problème à mon niveau parlementaire mais malheureusement, les choses sont lentes à bouger.

Ce combat digne et juste doit être connu partout, pour que ces prisonniers continuent de se sentir soutenus depuis l'extérieur. Il faut convaincre l'opinion mondiale comme l'a été le combat de Nelson Mandela depuis sa prison.

De ce point de vue, le Sahara Occidental continue de se battre pacifiquement avec courage et détermination et c'est magnifique, mais j'ai conscience que c'est très difficile.

L'addition des mouvements politiques, des associations, des ONG, de méthodes comme le boycott économique ou sportif et la désobéissance civile ont pu soulever des montagnes, le peuple sahraoui a donc ce droit, celui de résister et de le faire savoir.

Si je me tiens ici devant vous, c'est bien également que les parlementaires doivent jouer ce rôle d'accompagnateur du droit à la résistance des peuples colonisés.

Il faut soutenir à tous les niveaux la résistance sahraouie, et je m'y emploie au niveau parlementaire : à distance je tente aussi d'infléchir les choses comme je le peux.

J'ai obtenu la présidence du groupe d'étude sur le Sahara Occidental qui se réunira rapidement et qui mettra sur la table les sujets les plus sensibles et qui auditionnera les acteurs de ce combat pour faire connaître la résistance sahraouie.

Mais au-delà de ça, en lien avec des parlementaires algériens mais aussi européens, nous sommes en train de consolider un réseau de parlementaires qui luttent en faveur de l'autodétermination du Sahara Occidental. Ce réseau sera constitué d'échanges formels et informels et permettra des actions coordonnées, et du lobbying auprès de nos gouvernements. Il soutiendra politiquement, et moralement cette lutte.

Ces parlementaires nationaux, mais aussi issus du Parlement européen seront les vigies partout et contribueront à centraliser les informations qu'elles ont sur le Sahara Occidental au sein de leurs pays, et à être alimenté par les informations internationales sur le Sahara Occidental.

Le droit des peuples colonisés à la résistance est donc indispensable et légitime. Mais il ne peut vaincre totalement sans aide extérieure, et c'est pour cela que nous sommes ici, pour montrer notre solidarité au peuple sahraoui dans ses actes de résistance quotidienne, et pour démontrer notre engagement le plus total pour ce que l'on peut considérer comme le droit le plus abouti pour les peuples colonisés : celui de l'autodétermination.

Je vous remercie.